

Madame, Monsieur,

Cher(e) membre de la FNAPEC,

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en place d'un partenariat entre **Verspieren** et la **FNAPEC** visant à soutenir les pratiques musicales des jeunes musiciens et à accompagner les familles dans leurs engagements artistiques.

JOUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC LES SOLUTIONS D'ASSURANCES VERSPIEREN

Dans le cadre de ce partenariat, **Verspieren propose une offre tarifaire préférentielle** exclusivement réservée aux membres des associations adhérentes à la FNAPEC.

À partir de 25 € par an

Une assurance TOUS RISQUES pour tous les instruments de musique

- Avec une couverture intégrale contre tous types de dommages et pour tous les instruments: chute, choc, bris accidentel, vol, perte, incendie, dégâts des eaux....
- En tous lieux dans le monde entier y compris au domicile, au conservatoire, lors de stages... durant tous transports, vol commis dans un véhicule compris.
- Avec un remboursement complet, rapide et sans franchise en cas de sinistre.

Une équipe de spécialistes pour vous accompagner

Forte de 30 ans d'expérience, notre équipe vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au **01 49 64 10 01** ou par mail à **musique@verspieren.com**.

Comment souscrire ?

Vous trouverez ci-joint des brochures destinées à vos adhérents. Ils peuvent obtenir un devis directement en ligne sur notre site :

<https://musique.verspieren.com/fnapec/>

Notre offre s'étend également aux parcs instrumentaux, pour assurer vos instruments en tous risques dans et hors des locaux. Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou pour toute étude personnalisée, nous vous invitons à prendre contact avec nos services.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2025/2026 et vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations

L'équipe Musique Verspieren